







Action AFM - 2
Consolider le réseau d'accès au fleuve sur le territoire
en mobilisant les usagers et les intervenants

Sous-action AFM – 2-3

Harmoniser les démarches locales en misant sur un projet commun porteur

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs				
		B - 1, 2 et 3		
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis des accès au fleuve - Inventaire des accès au fleuve sur le territoire de la TCR et cartographie interactive associée: Les accès au Saint-Laurent 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de promotion, de signalisation et d'harmonisation des initiatives locales relatives aux sites d'accès publics au Saint-Laurent - Manque de prise en compte la diversité des usages dans les réflexions relatives à l'enjeu des accès au fleuve - Manque de promotion des usages (notamment la baignade, le nautisme) qu'il est possible de pratiquer à chacun des accès - Manque de ressources financières pour consolider, entretenir et développer les réseaux d'accès existants 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiples projets autour des quais (quai Taché, carrefour maritime, quai de Rivière-Ouelle, projet d'interprétation au quai de L'Isle-Verte, etc.) - Amélioration de la signalisation vers les accès (Rivière-Ouelle) - Projet de la route des Navigateurs (réseau des haltes marines) - Démarches associées dans les MRC de Rivière-du-Loup et de 			

	<p>Kamouraska (ex : Fleuve et détente Kamouraska, Par ici l'air Salin Notre-Dame-du-Portage)</p> <p>- Démarche citoyenne d'accès au fleuve (Par ici le fleuve sur l'Île Verte)</p> <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider le projet commun rassembleur pressenti (consolidation et développement de la route des Navigateurs) et déterminer le porteur de projet - Définir un projet de consolidation des accès et un plan d'actions associé en fonction des besoins identifiés dans le cadre de la fiche AFM - 2-2 - Harmoniser et concevoir une signalisation des accès publics au fleuve qui se démarque - Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La relance de la route bleue de l'estuaire - Le retour de la baignade - L'adaptation des quais pour permettre les pique-niques - Le développement d'un réseau cyclable reliant les marinas du territoire - Le développement d'un réseau d'accès local pour les citoyens - L'installation de mobilier urbain sur les rives - L'intégration d'oeuvres d'art sur chacun des sites d'accès - La création d'accès légers pour les petites embarcations - La création d'un guide d'accompagnement à l'attention des municipalités/comités de développement pour l'aménagement des accès au fleuve existants ou futurs (signalisation, mobilier urbain, oeuvres d'art, etc.) - L'organisation d'un concours d'affiches pour identifier les accès publics - Un projet d'application web regroupant les accès au fleuve (localisation, description, etc.) 	
Type de réalisation	Intervention terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR minimalement	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
Comité accès	Communautaire	Initiateur
Équipe coordination TCR	Communautaire	Partenaire technique
Groupe de travail TCR	Communautaire	Partenaire technique
MRC et municipalités	Municipal	Partenaire technique
ATR, OTC	Communautaire	Partenaire technique
Représentants des usagers	Citoyen	Partenaire technique
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	

Projet commun défini	Planifié
Projet commun mis en oeuvre	Planifié
Mise à jour	créée le : 01 05 2018 échancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)